

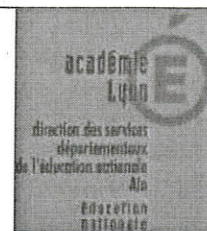
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du 19/11/2020

Ecole du Champ de Foire

48 rue de Genève

01800 Meximieux



NOM	Présent	Excusé	Représentant
MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur CORDEIRO	x		
MEMBRES VOTANTS			
Directeur de l'école - Président : Madame SCHOEFFER	x		
Maire : Monsieur RAMEL		x	
Adjointe aux affaires scolaire Mme SEMET	x		
Adjointe aux affaires sociales Mme POTIER	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Madame BEIGNON	X		
Madame FAUCONNET	X		
Madame FONTENILLE	X		
Madame GARCIA	X		
Madame MOULIERE	X		
Madame METTEY	X		
Madame SPATARO	X		
Madame MARTINEZ		x	
Madame POURRET		x	
D.D.E.N : Madame OTHEGUY	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme BERNARD	x		
M. BRON	x		
Mme FENOY	x		
Mme FOISSIER	x		
M. LE ROI	x		
Mme MONNIOT	x		
Mme PELLETIER	x		
Mme LAVASTRE	x		
Mme VELIEN	x		
Mme VESSILER	x		

Procès-verbal établi le 19/11/2020

Le président, directeur de l'école
Nom : SCHOEFFER Anne-Emmanuelle
Signature

Le secrétaire, Mme Beignon
Nom :
Signature

Le représentant des Parents :

Nom : *Guénola PELLETIER*

Signature

Ordre du Jour

- Installation du conseil
- Effectifs 2020/2021 et prévisions 2021-2022
- Bilan de la rentrée scolaire d'un point de vue pédagogique et sanitaire
- Mesures de sécurité dans l'école
- Règlement intérieur + charte de laïcité + renouvellement de la dérogation pour la semaine de 4 jours
- Retour sur les évaluations de CP/CE1
- Dispositif ULIS / RASED
- Bilan des travaux effectués et souhaits de travaux / investissements
- Activités prévues dans le cadre du Projet d'Ecole
- Le financement: Sou des écoles, Coopérative scolaire
- L'association des parents délégués + questions des parents

Secrétaire de séance : Mme Beignon

Rédaction du Compte rendu : Mme Schoeffer puis relecture par les parents délégués.

1- Effectifs des 8 classes : 178 élèves au 19/11/2020

CP Mme Schoeffer et Mme Fauconnet: 24 élèves

CP/CE1 Mme Garcia: 23 élèves (10 CP et 13 CE1) dont 4 en ULIS

CE1/CE2 Mme Cathelin: 27 élèves (12 CE1 et 15 CE2) dont 1 en ULIS - 28 au 30/11 (arrivée d'un CE1)

CE1-CE2 Mmes Moulière et Bresson : 26 (15 CE1 et 11 CE2) dont 1 en ULIS - 27 au 23/11 (arrivée d'un CE1)

CE2-CM1-CM2 Mme Beignon: 24 (6 CE2, 6 CM1, 12 CM2)

CM1/CM2 Mme Mettey: 27 (11 CM1 et 16 CM2) dont 3 en ULIS

CM1-CM2 Mme Spataro: 27 (14 CM1 et 13 CM2) dont 3 élèves en ULIS

Dispositif ULIS: 12 élèves (inclus dans les effectifs précédents)

Bilan global :

1 élève radié le jour de la rentrée, 4 arrivées depuis la rentrée (3 CE1 et 1 CM2)

2 Arrivées en CE1 prévue le 23/11 et 30/11 et 2 CE2 en janvier □ 182 élèves

Mme Semet confirme que les effectifs fluctuent beaucoup au cours de l'année. La mairie n'a pas de visibilité sur les arrivées des élèves.

2- Effectif prévisionnels 2021-2022

Ajout d'un CE2 et d'un CP en 2021-2022 (inscriptions au 30/11 non prise en compte dans le tableau suivant). **Les Délégués de parents** s'inquiètent de la baisse des effectifs à l'école maternelle Kergomard et des répercussions possibles sur l'école du Champ de Foire pour les prochaines rentrées.

M. Cordeiro : Pas d'inquiétude sur les effectifs pour la rentrée de septembre 2021 à l'heure actuelle. La carte scolaire se travaille en permanence. L'Inspection Académique demande des remontées régulièrement aux différents acteurs, telle que la mairie. La réflexion tient compte des effectifs et du contexte et prend en compte un ensemble de critères.

ACCUEIL													ÉCOLE													ÉLÈVES													LISTES & DOCUMENTS													
Période de traitement demandée par le DASEN Du 19/10/2020 au 12/11/2020																																																				
Élèves répartis par niveau																																																				
Nombre de classes: 7																																																				
Nombre de regroupements ULIS: 1																																																				
Effectifs constatés (au 03/11/2020)	Hors ULIS	0	0	0	0	32	36	30	28	38	164	176																																								
	ULIS	0	0	0	0	1	3	2	3	3	12																																									
Montée pédagogique (autonome)	Hors ULIS	0	0	0	0	6	31	36	30	38	128	125																																								
	ULIS	0	0	0	0	0	1	2	2	3	9																																									
Montée pédagogique (suivie par le directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	24	33	38	32	28	155	164																																								
	ULIS	0	0	0	0	0	1	3	2	3	9																																									
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																																								
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																																								
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																																								
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																																								
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	24	33	38	32	28	155	164																																								
	ULIS	0	0	0	0	0	1	2	2	3	9																																									

* TOTAL = Montée pédagogique directeur + Entrées - Sorties

3- Bilan rentrée / Pédagogique

a. Répartition des classes pour la rentrée 2020

Choix de faire des classes multi-niveaux pour :

- Mieux pouvoir gérer les niveaux hétérogènes des élèves
- Pouvoir lisser les arrivées d'élèves sur un niveau (5 arrivées de CE1 depuis le début de l'année qui ont été répartis sur les 3 classes contenant des CE1).

b. Bilan de cette rentrée par rapport au niveau des élèves

- Difficultés plus importantes en début d'année en termes de posture d'élève : difficultés à rester assis, à comprendre des consignes courtes de type « sortir son cahier ou son ardoise ». Mise en route plus longue
- Niveau de lecture plus faible d'une manière générale pour les CE1
- Différence importante dans les acquisitions effectuées par les élèves lors de la période de confinement.
- Reprise des notions non acquises en ce début d'année.

c. Retour sur la classe triple niveau de Mme Beignon

POSITIF : présence d'élèves qui ont envie d'apprendre (niveau homogène en CE2 et CM1 mais hétérogène en CM2)

Avec les 12 élèves de CM2 : poursuite des apprentissages débutés en CM1, éviter les changements et les repères pour 2 élèves à profil particulier. 2 élèves Dyslexiques

Principe : apprentissages en atelier (de manipulation, autonome, dirigé) compétence acquise en maternelle. Dans chaque groupe de recherche : favoriser le développement des interactions entre élèves pour la transmission des compétences. Découvrir la démarche scientifique de recherche: émettre des hypothèses, argumenter, savoir justifier son résultat entre pairs.

Différenciation : dictée et histoire des arts. L'ensemble de la classe travaille sur la même œuvre. Le texte de la dictée est divisé en 3 parties : la plus courte pour les CE2 mais pour les 2 autres parties certains élèves de CM1 vont jusqu'à la fin alors que certains CM2 s'arrêtent à la fin de la seconde partie.

S'engager dans des projets de classe afin d'éveiller la curiosité, travailler en groupe, sédimentier ses connaissances. Projet 11/11, écrire un album à partir d'images, danses et rythmes africains.

A réaliser : mise en place du tutorat entre élèves pour la réalisation du plan de travail hebdomadaire. Aider

aux choix pertinents des ateliers en autonomie qui répondent au mieux à leurs besoins de consolidation de compétences. Actuellement, le choix est dirigé. Mieux gérer le bruit.

Limites : Mobilier peu mobile.

Prise de parole de M. CORDEIRO : ce système est mis en place également dans d'autres écoles de la circonscription. Cela permet de mieux gérer l'hétérogénéité au sein d'une classe et même d'un cycle, de travailler sur le parcours de l'élève. Le double niveau est plus d'actualité mais d'autres triples niveaux sont mis en place également. Monsieur l'Inspecteur approuve totalement ce système qui a déjà fait ses preuves.

4- BILAN RENTREE / SANITAIRE

Rentrée de septembre avec un protocole « allégé » par rapport au mois de juin :

- Conservation des 2 points d'entrées et de sortie pour répartir les élèves
- Rajout de lavabos dans les toilettes des garçons à la place des urinoirs côté portail vert.
- Conservation des lavages de mains à l'arrivée, après les récréations
- Suppression des lavages de mains avant les récréations
- Lavage de mains de fin de demi-journée à l'arrivée dans les familles
- Récréations légèrement décalées pour permettre le lavage des mains
- Récréations : Flux des élèves de Mmes Spataro et Cathelin par le couloir devant les classes de cycle 3 pour éviter les croisements avec les élèves de Mmes Garcia et Moulière
- Elèves répartis par « âges » en récréations.
- Elèves répartis par classe et plan de classe à la cantine

Rentrée bien passée d'un point de vue sanitaire. 1 élève testé positif mais qui n'avait pas été dans l'école dans les 10 jours avant d'être testé positif.

Rentrée de novembre avec un protocole durci par rapport au mois de septembre:

- Port du masque pour tous les élèves
- Répartition en récréation par « classe » □ tous les élèves de CE1-CE2 de Mme Moulière vont dans la cour des grands et tous les élèves de CE1-CE2 de Mme Cathelin vont dans la cour des petits.
- Lavage des mains avant les récréations rajouté (installation de lavabos dans les classes de Mmes Beignon, Mettey et Moulière pendant les congés d'automne)
- Planning de récréation pour répartir les jeux par classe afin qu'ils ne soient pas utilisés par un autre groupe classe avant 24H
- Elèves répartis par classe et plan de classe à la cantine
- Désinfection des poignées de portes et interrupteurs sur le temps de midi.

Seulement 3 élèves sont arrivés sans masque le 1er jour et 3 élèves qui mangeaient à la cantine n'avaient pas de masque de rechange : des masques ont pu être fournis par l'école. Les élèves gardent bien leur masque. Gestion des sacs pour conserver les masques parfois difficile mais des progrès au fil des jours. 1 cas de Covid positif testé le 5/11. Le protocole indique que ni l'enseignant ni les élèves ne sont cas contacts. Les parents des élèves de la classe ont été prévenus par la directrice.

Question des représentants de parents d'élèves : Un représentant de parents rappelle qu'un courrier a été récemment adressé à Mr l'Inspecteur de l'Education nationale afin de remonter un certain nombre de questions quant aux conséquences du port de masque par les jeunes enfants, que ce soit dans leurs apprentissages (notamment la lecture en CP), que dans leurs relations sociales.

Dans ce courrier (en pièce annexe), les délégués de parents questionnaient également les alternatives possibles au port du masque (utilisation de plexi entre les bureaux, non port du masque en récréation, par exemple). Il était également demandé si des chiffres précis pouvaient être communiqués quant au nombre de cas d'enfants positifs répertoriés dans l'Académie, et le nombre de classes fermées depuis septembre.

M. Cordeiro. indique qu'il ne fera pas de réponse écrite à ce courrier, mais qu'il est présent au conseil d'école pour donner des réponses orales. Il ne possède pas d'information sur la durée pendant laquelle les enfants devront porter un masque.

Il rappelle l'importance d'appliquer le décret par l'enseignant et les enfants. Si une enseignante venait à ne pas porter le masque ou permettre à un enfant de l'enlever, alors sa responsabilité pénale pourrait être engagée.

Les adaptations types visières, ou plexiglass sont impossibles et n'empêcheraient pas le port du masque. Seul pendant le sport le masque n'est pas obligatoire. Les enseignants proposent des activités physiques évitant les contacts entre élèves.

Le respect du protocole a permis jusque-là de limiter fortement les fermetures de classes sur la circonscription de la Dombes.

Mr Cordeiro note une application sérieuse de protocole de la part des enseignants. Actuellement, l'aspect sanitaire prime sur la pédagogie qui devra être adaptée au protocole.

Il est impossible de poser le masque en récréation en raison du pic de l'épidémie. Mais il fait confiance aux enseignants pour faire preuve de bon sens et de bienveillance. Il y a très peu de cas positifs sur les 6000 élèves scolarisés dans la circonscription. S'il y a peu de cas, c'est grâce à la bonne application du protocole.

Il dit entendre les difficultés d'application mais indique que ce n'est pas à notre échelle que nous pouvons discuter de l'application de ces décrets. Les décisions sont prises par les autorités et sont non discutables par l'Inspection Académique et par les écoles.

Pour toute question, il invite à consulter la « Foire aux Questions » sur le site du ministère de l'Education Nationale. Il souhaite éviter 3 cas de covid dans une classe qui pourraient conduire à une fermeture de classe.

Les Délégués de parents remercient l'Inspecteur de l'Education nationale d'avoir répondu à leurs questions et de s'être rendu disponible pour le conseil d'école. Ils ont le souci de transmettre l'ensemble des points de vue qui leur sont remontés et entendent les inquiétudes de certains parents. Mais, leur souhait avant toute chose est en effet d'éviter la fermeture des classes et de l'école comme lors du 1er confinement. Les Parents ont fait remonter de façon synthétique les résultats du sondage effectué auprès des Parents soit 30 réponses sur 152 familles.

Les Délégués de parents s'inquiètent également suite au dernier mail reçu par le périscolaire. Ils font part de leur surprise quant à la nouvelle organisation du périscolaire. Les enfants seront accueillis par classe. Cette nouvelle séparation n'est pas facile à vivre par les enfants.

Mme Semet explique que le périscolaire a reçu un nouveau protocole du ministère de la Jeunesse et des Sports . La séparation des élèves par classe pour le périscolaire sera mise en place à partir du 23/11/2020.

5- Les mesures de sécurité dans l'école

Le portail est fermé pendant le temps scolaire. Un interphone est placé au petit portail permettant l'accès à l'école. Beaucoup d'interruptions des apprentissages lorsque la directrice n'est pas déchargée. Les maîtresses doivent sortir et laisser leur classe seule pour aller ouvrir.

- Certains parents venaient chercher les élèves dans leur classe : plus possible avec le plan vigipirate.
- Proposition de la mairie d'envoyer les élèves vers le personnel de cantine qui gère le portail jusqu'à 14h30 (Attention solution non pérenne car déménagement de la cantine prévu en janvier).
- Solution à trouver pour éviter de déranger les classes tout en permettant de respecter le plan vigipirate.

Mesures de prévention :

- Deux exercices incendie sont prévus dans l'année.
 - Le premier a eu lieu le lundi 14/09 en présence de M. Conche et Madame Puron (qui remplace M. Conche).
 - Cet exercice s'est bien déroulé, tous les élèves étaient sortis et en rang dans la cour en 1'32.
 - Un deuxième exercice incendie aura lieu avec la participation des pompiers de Meximieux qui simuleront de la fumée.
- Les 2 PPMS ont été réactualisés et mis sur le site de l'Education Nationale et envoyés à la mairie.
- 3 exercices PPMS dans l'année dont un spécifique Alerte-intrusion. Ce dernier a été effectué le vendredi 16/10 à 10h en présence des gendarmes.

Signal pour le moment par corne de brume son continu qui a été relayé dans la classe de Mme Spataro, mais souci avec la corne de brume dans la classe de Mme Cathelin → les CP n'ont donc pas entendu le

signal. L'exercice s'étant par ailleurs bien passé, les gendarmes ont confirmé qu'il n'était pas utile de le recommencer.

Bilan de l'exercice effectué avec les gendarmes :

- Recommandation de mettre / remettre des films opaques sur les fenêtres côté rue et dans les couloirs de Mmes Gracia et Moulière
- Installation d'un signal lumineux plutôt que sonore pour donner l'alerte en cas d'intrusion
- Installation de volets roulants si possible de Mmes Gracia et Moulière
- Cantine : la porte de livraison des repas doit bien être fermée. Si intrusion de l'autre côté, fuir par les 2 portes du fond avec les élèves s'ils sont présents. Pas de corne de brume à la cantine actuellement. Prévoir le signal lumineux également dans le bâtiment de la cantine.
- Si une intrusion se passe pendant la récréation, ce sera compliqué dans tous les cas. Pas de nécessité de faire un exercice spécifique.
- Donner un badge portail à la Brigade afin d'accéder plus rapidement à l'école en cas d'urgence.

Mme Semet : Le technicien va passer à l'école pour transmettre des échantillons de films opaques. L'installation des volets roulants est prévue en 2021/ 2022.

Pour rappel:

- Alerte-intrusion: les élèves et enseignants se confinent dans leur classe.
- Signal: corne de brume en continu
- Risques majeurs: les élèves et enseignants se confinent dans le bâtiment où ils se trouvent. signal: corne de brume discontinu.
- Une malle de confinement manquait dans le bâtiment de la bibliothèque : en cours de préparation.

Souci par rapport à l'alerte risque d'inondation. Le PPMS mentionne la corne de brume, or elle est déjà utilisée pour 2 types d'alerte. L'utilisation d'un signal lumineux pourrait résoudre le problème.

Sujet évoqué l'année dernière. La mairie avait commencé à consulter des fournisseurs. Mis à l'arrêt avec la crise du COVID (d'autres investissements ont été nécessaires) mais le dossier va être ré-ouvert.

6- Le règlement intérieur et la Charte de Laïcité et rythmes scolaires

- Vote du règlement de l'école en ligne : pour 21 voix / 21 (en pièce jointe). Ce règlement sera collé dans les cahiers de liaison et devra être signé par les parents et élèves de l'école.
- Charte de la laïcité : présentée dans les classes et distribuée à chaque famille via le cahier de liaison pour signature en début d'année.

Les Délégués de parents rappellent que lors d'un précédent conseil d'école (novembre 2019), il avait déjà été demandé les symboles de la république soient plus visibles à l'école. Par exemple, le panneau LIBERTE EGALITE FRATERNITE pourrait être plus gros sur la façade de l'école.

- Rythmes scolaires : vote pour renouveler la demande de dérogation pour rester à 4 jours. Vote en ligne 20 votes / 21. La demande de renouvellement sera également votée au conseil municipal puis transmise à Mme l'IA- DASEN

Un représentant de parents d'élèves rappelle que cette question des rythmes scolaires est complexe et qu'il serait intéressant d'avoir des débats plus éclairés pour traiter de ces points.

7- Evaluations CP-CE1

a- Objectifs des différentes opérations d'évaluation des élèves de CP CE1

« **début de CP** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un panorama à l'entrée en CP. Il s'agit de bien apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis qui permettront d'ancrer les apprentissages de CP en début d'année.

« **début de CE1** » : des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

« **Point d'étape CP** » : un bilan à mi- année scolaire pour apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

b- Contenus

Le contenu des évaluations de CP et CE1 en mathématiques et en français ont rapidement été présentés. Ils peuvent être consultés sur le site EDUSCOL à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-des-reperes-pour-la-reussite-5318>

c- Restitution

Par matière, les enseignants obtiennent un tableau qui reprend toutes les compétences testées et en fonction du nombre de réponses justes : identification d'un groupe « élèves à besoin » et d'un groupe « fragile »

Une restitution pour les parents est disponible par élève sous forme de graphique avec les compétences et 3 zones :

- Peu d'exercices sont réussis, un besoin est identifié
- Une partie des exercices est réussie
- Une grande partie des exercices est réussie

→ Transmission des résultats des élèves aux parents du CDF avant les vacances de la Toussaint

→ Rencontre d'une grande partie des parents de CP

d- Résultats de l'école du Champ de Foire

→ Des actions de remédiation sont mises en place dans les classes pour travailler sur les compétences les moins bien maîtrisées ainsi qu'en GS de maternelle à Kergomard.

Les représentants de parents d'élèves demandent si les enseignantes ont constaté des conséquences du confinement sur les résultats des élèves à ces évaluations.

L'équipe pédagogique répond observer une baisse de la fluence en lecture en CE1

Résultats des évaluations diagnostiques CP Bilan Français

33 élèves	Une grande partie des exercices est réussie	Une partie des exercices est réussie	Peu d'exercices sont réussis
Comparer des suites de lettres	90 %	9%	0%
Reconnaitre des lettres	45 %	45%	10%
Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	75 %	25%	0%
Manipuler des phonèmes	70 %	30%	0%
Manipuler des syllabes	85%	12%	3%
Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	72 %	22 %	6 %
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	75 %	15 %	9 %
Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)	88 %	6 %	6 %

Résultats des évaluations diagnostiques CP Bilan Mathématiques

33 élèves	Une grande partie des exercices est réussie	Une partie des exercices est réussie	Peu d'exercices sont réussis
Lire des nombres entiers	97 %	3 %	0 %
Ecrire des nombres entiers	94 %	6 %	0 %
Résoudre des problèmes	78 %	18 %	4 %
Quantifier des collections	78 %	22 %	0%
Comparer des nombres	70 %	15 %	15 %
Associer un nombre à une position	27 %	33 %	40 %
Espace et géométrie Reproduire un assemblage	72 %	22 %	6 %

Résultats des évaluations diagnostiques CE1 Bilan Français

38 élèves testés (1 absent)	Une grande partie des exercices est réussie	Une partie des exercices est réussie	Pourcentage des exercices réussis
Ecrire des syllabes simples et complexes	74 %	6 %	17 %
Ecrire des mots	60 %	12 %	28 %
Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	56 %	36 %	8 %
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	82 %	13 %	5 %
Lire à voix haute des mots	53 %	15 %	32 %
Lire à voix haute un texte	31 %	25 %	46 %
Comprendre des phrases lues seul(e)	60 %	20 %	20 %
Comprendre un texte lu seul(e)	65 %	23 %	12 %

Résultats des évaluations diagnostiques CE1 Bilan Mathématiques

38 élèves testés (1 absent)	Une grande partie des exercices est réussie	Une partie des exercices est réussie	Pourcentage des exercices réussis
Lire des nombres entiers	66 %	13 %	21 %
Ecrire des nombres entiers	66 %	11 %	24 %
Représenter des nombres entiers	68 %	13 %	18 %
Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	42 %	42 %	16 %
Calculer mentalement	71 %	18 %	11 %
Additionner	50 %	18 %	32 %
Soustraire	50 %	18 %	32 %
Associer un nombre entier à une position	34 %	32 %	34 %
Reproduire un assemblage	71 %	19 %	11 %

8- LE DISPOSITIF ULIS

Enseignante : Madame Fontenille

Il y a 12 élèves scolarisés cette année dans le dispositif.

Ces élèves sont inscrits dans les classes du CP au CM2 où ils suivent les moments d'apprentissages qui ne leur posent pas de difficultés (EPS, Arts Visuels, Musique...).

Ils sont dans le dispositif pour les apprentissages pour lesquels ils ont besoin d'une adaptation.

Ces temps d'inclusion sont définis dans le cadre d'un PPS (Projet Personnel de Scolarisation).

La maîtresse d'ULIS accueille, sur certains créneaux où les élèves d'ULIS sont tous dans leurs classes d'inclusion, d'autres élèves en petits groupes pour travailler certaines notions, avec accord de leurs parents.

9- LE RASED (Reseau d'Aide Spécialisées aux élèves en difficultés)

Pour des difficultés scolaires, comportementales ou psychologiques.

Les demandes des enseignants ont été faites courant septembre (elles peuvent être complétées en cours d'année). Une quarantaine d'élèves sont suivies par le RASED (en comptant les élèves qui ont une AESH ou sont en ULIS).

Sur la 1ère période Mme Clergeot est intervenue 2 fois par semaine dans la classe de Mme Garcia.

Les familles sont tenues informées de ces prises en charge par l'intermédiaire du cahier de liaison. Pour une rencontre avec la psychologue scolaire, l'autorisation des parents est obligatoire.

Les prises en charge de Mme Clergeot (maitresse E à dominante pédagogique) ou de Mme Robin (maitresse G à dominante rééducative) se font soit en classe ou en petits groupes hors de la classe pendant le temps scolaire. Elles ont débuté au retour des vacances de Toussaint.

40 élèves (ULIS compris) bénéficient d'un suivi par le RASED depuis la rentrée des vacances de Toussaint.

10- APC, PPRE, dossiers SEGPA, ESS

- Certaines classes ont commencé les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sur le temps de midi pour ne pas rajouter du temps supplémentaire de port du masque aux élèves qui mangent à la cantine et ne vont pas au périscolaire.
- L'élaboration de PPRE avec les familles des élèves concernés a commencé par visio-conférence / rdv téléphonique.
- Les familles des élèves pour lesquelles l'équipe enseignante envisage une orientation SEGPA ont été contactées pour en discuter avant de lancer les bilans avec la psychologue du RASED et les évaluations nécessaires aux dossiers. L'année dernière des demandes avaient été réalisées pour 8 élèves. Toutes les demandes ont été jugées favorables par la MDPH mais seuls les 2 élèves qui avaient 1 an de retard ont pu bénéficier d'une place en SEGPA. Les autres élèves ont été orientés en 6ème classique. Cette année nous avons envisagé cette orientation pour 5 élèves.
- ESS. Les Equipes de Suivi de Scolarisation ont débuté pour les élèves bénéficiant d'une notification de la MDPH (AESH ou ULIS). De même des Equipes Educatives seront planifiées rapidement.

Ces réunions se font dans le strict respect des gestes barrières et dans la grande salle de l'école.

11- Point sur les Travaux effectués par la Mairie

Travaux Effectués :

- Installation de lino dans la classe de Mme Cathelin: congés d'été.
- Installation d'un lavabo double dans les sanitaires des garçons côté portail vert : congés d'été..
- Installation d'un distributeur de gel hydroalcoolique pour les adultes "visiteurs" à l'entrée du couloir côté portail vert : octobre 2020.
- Installation d'un lavabo dans les classes de Mmes Mettey, Beignon et Moulière : vacances d'automne.
- Changement du robinet dans la classe de Mme Garcia : vacances d'automne.
- Installation d'un vidéoprojecteur interactif dans la classe de Mme Garcia + changement du tableau :

vacances d'automne.

- Rajout de prises dans les classes de Mmes Spataro, Garcia, Fontenille et Mme Schoeffer : vacances d'automne.
- Fixation d'un tableau dans le couloir près de la classe de Mme Beignon : octobre.

Travaux En cours :

- Installation de lavabos dans les classes de Mmes Spataro et Cathelin : vacances d'hiver car pas eu le temps de finir pendant les congés d'automne (mais raccordement à l'évacuation dans la cour déjà réalisée).
- Installation d'un tableau en liège dans la classe de Mme Moulière, déplacement du tableau blanc enlevé lors de la pose du lavabo : dans les prochains jours.
- Malle confinement bibliothèque en cours de préparation (actuellement 1 dans le bureau, 1 dans la classe de Mme Schoeffer et 1 en ULIS) → pas d'accès direct sans passer dehors pour le bâtiment de la bibliothèque.

Travaux demandés

Suite exercice attentat intrusion :

- installation de volets roulants dans les classes de Mmes Moulière et Garcia.
- Installation de films opaques sur les fenêtres des classes de Mmes Moulière et Garcia côté couloir et changement des anciens films dans le couloir côté rue (y compris sur la dernière fenêtre).
- Panneau d'affichage extérieur pour remplacer l'affichage sur la fenêtre côté rue.
- Installation de signaux lumineux dans la nouvelle cantine pour prévenir d'une intrusion dans l'école.
- Vérification du portillon qui reste parfois ouvert depuis l'intervention de cet été. (le cas lors de la venue des gendarmes).
- Installation de volets roulants dans les classes de Mmes Moulière et Garcia.
- Poursuite de l'installation de vidéo-projecteurs interactifs dans les classes restantes : Mme Moulière, Mme Cathelin et ULIS.

Mme Semet : La mairie poursuit l'installation des tableaux numériques dans chaque classe. Mais il n'y a pas de planning précis.

- Nombreux A/R chez l'orthophoniste → Possibilité de transformer l'interphone pour qu'il y ait une sonnette et la possibilité d'ouvrir le portillon dans chaque classe et éviter ainsi de déranger en permanence les mêmes enseignants lorsque la directrice n'est pas déchargée ?

Un représentant de parents d'élèves fait remonter que certains enfants ne se laveraient pas les mains du fait que l'eau au robinet est trop froide. Elle demande s'il est possible d'avoir accès à de l'eau chaude.

Les enseignantes assurent que tous les enfants se lavent les mains.

Mme Semet confirme qu'il n'y a pas d'eau chaude dans les écoles. A l'origine, l'eau chaude n'était pas prévue dans les écoles pour limiter les bactéries. Récemment, un ballon d'eau chaude a été installé à l'école du Ménel, ainsi qu'à celle de la Bovagne. Cela n'est pas encore prévu pour le Champ de Foire. Une telle installation est plus complexe du fait du raccordement, il n'est pas encore certain que cela soit possible.

Mme Beignon : L'eau chaude n'est pas indispensable pour nettoyer les mains. Soyons responsables de notre environnement en diminuant les dépenses énergétiques.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour tous les travaux effectués et en cours et pour leur réactivité.

12- Les activités prévues dans le cadre de notre PROJET D'ECOLE

- ✓ Rencontres parents professeurs: réunion de rentrée au mois de septembre et un entretien individuel avec chaque famille au mois de janvier ou février pour la remise des LSU en main propre.

- ✓ Grâce aux mamans bénévoles, les séances de BCD pour le prêt de livres ont repris depuis le mardi 15 septembre (3 classes chaque semaine en ½ classe). Les élèves se désinfectent les mains avant de toucher les livres de bibliothèque. Les livres rapportés de la maison sont entreposés et stockés une semaine avant d'être de nouveau proposés.
- ✓ Le Marché de Noël n'aura pas lieu cette année compte tenu des conditions sanitaires. Nous verrons si les conditions sanitaires de milieu d'année prochaine permettent ou pas de reconduire le Festival du livre.

Dans le cadre du Respect des autres

- ✓ Le permis à point en récréation mis en place l'année dernière est toujours d'actualité.
- ✓ Elections des élèves délégués prévues. Nous verrons comment mettre en place des réunions de délégués tout en respectant la limitation du brassage.
- ✓ Conseil des élèves organisé au sein des classes.
- ✓ Conseil d'émulation civique (intervention d'anciens maires) prévu dans les 3 classes de cycle 3

Dans le cadre de l'ouverture au monde et à la culture et de la coopération

✓ **Projet Afrique**

- 6 séances de percussions et danse africaine avec 2 intervenants sénégalais sur mi-novembre et fin mars. Les séances ont lieu à la MCA prêtée par la mairie de Meximieux.

Un spectacle est prévu le vendredi 2 avril à la salle des fêtes de Meximieux, prêtée par la mairie.

Le financement des 5650€ du coût des intervenants est intégralement pris en charge par le Sou des Ecoles.

- Séances de questionner le monde et d'arts plastiques en lien avec l'Afrique
- Correspondance avec une école à Pikine dans la banlieue de Dakar + projet humanitaire (récouter de l'argent pour si possible financer la réalisation d'un puits pour l'école) via la vente de calendriers décorés par les élèves.
- Un rallye pour découvrir notre projet préparé par Mme Archer sera réalisé dans la cour de l'école à partir de la semaine 48.

✓ **2 Séances de cinéma par classe** : annulées pour le moment

- Cycle 3 : Fritzi / Marche avec les loups
- Cycle 2 : Chien Pourri / Yakari

✓ **2 spectacles proposés par OMCL "les précieuses ridicules" / "les 3 mousquetaires"** : à confirmer

✓ **Sortie aux carrières de Pérouges** réalisée avec les classes de Mmes Beignon et Mettey le 16/10 + intervention dans les classes □ Projet de réaménagement de cette carrière en un lieu de sensibilisation à la nature, l'écophilopôle.

✓ **Initiation à la sculpture** sur pierre pour la classe de Mme Spataro

- Soit au musée de Hières sur Amby avec en plus un atelier « Vestiges, racontez-nous une histoire »
- Soit sur l'école si les conditions sanitaires ne permettent pas le déplacement en dehors de l'école.

Dans le cadre de la sécurité, de la santé et du sport

- ✓ Permis piéton pour les élèves de CE2
- ✓ Sortie Montagne en hiver (raquettes, randonnée...) si les conditions sanitaires et d'enneigement le permettent.

13- Le financement: Sou des écoles, Coopérative scolaire

Le Sou des écoles finance divers projets choisis par l'équipe enseignante.

L'année dernière, il devait financer les projets des différentes écoles de Meximieux à hauteur de 34€ par élève. Pour le CDF, le budget des sorties prévues validées par le Sou était de 5800€ !

Cette année, il devrait prendre en charge l'intégralité de notre projet percussions et danse africaine (5650€), les 2 sorties cinéma par classe.

Attention, le % de paiement des cotisations au Sou est particulièrement faible cette année 64% des familles contre 75% l'année dernière. Par comparaison, le taux de cotisation sur Kergomard cette année est de 76%.

Les cotisations sont indispensables au bon fonctionnement du Sou et nous permettent de continuer à bénéficier de beaux projets.

Des Délégués de Parents expliquent que ce faible taux de cotisation pourrait être lié à des parents qui regrettent l'absence de sorties, notamment en maternelle depuis plusieurs années.

Mme Schoeffer : Les sorties ne sont pas indispensables. Le projet découverte des rythmes et danses du Sénégal ne fait pas sortir les élèves mais permettent une réelle découverte d'une autre culture. Les échanges prévus avec les élèves sénégalais permettront en outre aux élèves du champ de Foire de réaliser que leurs conditions de scolarité sont très favorables par rapport à celles des élèves de l'école de Pikine (plus de 60 élèves par classe, pas d'eau courante dans l'école...).

La coopérative scolaire comprend l'assurance de tous les élèves (pour les sorties) et les parents accompagnateurs.

Cette année 875 euros ont été récoltés auprès des familles (770€ en 2019- 2020, 655,50€ en 2018-2019 et 998€ en 2017-2018). La part pour l'adhésion et l'assurance est de 423,20 euros.

En 2019-2020, la COOP a financé l'achat de nouveaux abonnements pour la BCD, de livres et de jeux pour la cour.

Cette année nous pensons financer les sorties qui ne pourraient être prises en charge par le Sou ainsi que différents jeux coopératifs (parachutes...) pour la cour de récréation et les abonnements.

L'adhésion à l'OCCE est la garantie pour les familles que l'argent est géré légalement.

14- L'association de parents d'élèves du Champ de Foire et Questions des parents

L'association des parents d'élèves du Champ de Foire tient à jour un site internet avec des informations (les réunions de classes, les comptes rendus des Conseils d'Ecole, les différentes manifestations).

Ils sont présents pour relayer les questions de l'ensemble des familles, au moment du Conseil d'Ecole, à l'équipe éducative et à la Mairie. Ils sont aux côtés de l'équipe pédagogique pour les différentes actions menées durant l'année.

47,5 % des parents ont voté aux élections des représentants de parents d'élèves (40% en 2019-2020 et 35,17 % en 2018-2019).

Questions des Délégués des Parents

- Quel 1er bilan les Maîtresses font-elles du retour des enfants à l'école après la période de confinement et de l'organisation des classes en double et triple niveaux?
Point abordé précédemment.
- Travaux de la nouvelle cantine: à quelle date ouvrira la nouvelle cantine?
Prévision pour le moment : janvier 2021 toujours d'actualité.
- Point sur les travaux effectués et ceux qui vont être faits et à quelle échéance?
Cf point abordé précédemment.
- Travaux des blocs sanitaires: Certains parents ont pu voir le résultat des travaux dans les sanitaires garçons (urinoirs remplacés par des lavabos). Cependant, nous constatons encore des problèmes: nombre insuffisant des sanitaires et des points d'eau en classe, portes lourdes pour les enfants. Les

normes indiquent 1 wc pour 20 filles, 1 wc pour 40 garçons et 1 urinoir pour 20 garçons. Les sanitaires de l'école du CDF répondent-ils à ces normes?

- Cours des petits : 3 classes : 32 filles et 49 garçons
3 toilettes filles et 2 toilettes garçons + 3 urinoirs
- Cours des grands : 4 classes : 49 filles et 56 garçons
3 toilettes filles et 4 toilettes garçons

- Travaux de réfection de la cour et de la rue du Champ de Foire. Repréciser le planning. Pourquoi ces travaux ont-ils été fixés en 2023, comme cela a été dit au conseil d'école de juillet dernier. Dans l'attente de ces travaux, quelle sécurisation de la rue et du trottoir est envisagée (trottoir entre portail vert et rue de la gare / stationnement devant l'école avec pot d'échappement proche des enfants)

Mme Semet : Le projet s'insère dans un ensemble de projets (changer le sens de la rue de Genève, sécuriser la rue Boisset, création de pistes cyclables avec le lycée entre autres).

Les Délégués de Parents : Il faudrait « saucissonner » tous ces projets car sinon les travaux de réfection de la rue du Champ de Foire et de la cour vont être reportés. L'échéance de 2023 semble trop lointaine. Une rencontre Parents-Mairie avait eu lieu en février durant laquelle les Parents avaient émis des propositions (voir en pièce jointe). En juin la Mairie devait proposer 3 scénarii pour des travaux pendant les vacances scolaires de 2021.

- Quels retours la Police Municipale fait-elle quant à la circulation et au stationnement devant l'école? La présence de la police municipale va-t-elle perdurer?

Mme Semet : pas de planning précis. Des études seront demandées après la livraison du bâtiment. Sécurisation : installation de barrières et stationnement du car dans la rue de la gare. Les parents devraient être responsables et couper les moteurs. Des verbalisations ont malheureusement eu lieu auprès de personnes interpellées à plusieurs reprises par la police municipale et qui ne tiennent pas compte des règles de stationnement prévues.

Les Délégués de Parents : Les parents sont-ils réellement conscients des conséquences de la pollution automobile sur la santé des enfants ?

Un autre représentant de parents d'élèves indique qu'il faut mener une réelle réflexion sur la circulation automobile autour de l'école. Rendre la rue piétonne devant l'école serait grandement bénéfique pour les élèves et leurs familles. L'école d'Ambronay le fait déjà. Mais il est certain que plusieurs parents seraient contre une telle décision. Il serait intéressant d'associer les représentants de parents au projet de rénovation urbaine pour tenter de garantir un climat serein autour de cette question sensible.

- Rappel de notre préoccupation quant à la baisse des effectifs scolaires. L'information de l'accès à la cantine aux enfants de 3 ans été relayée exclusivement pendant le conseil d'école de Kergomard et Champ de foire. Une annonce plus large nous aurait semblé nécessaire pour toucher aussi des parents qui ont peut-être recours à l'école privée.
 - Rappel du souci organisationnel des parents qui ont des enfants à l'école Kergomard et à Champ de Foire : un décalage des horaires d'entrée/sortie serait souhaitable.
- La directrice répond avoir échangé avec la directrice de l'école Kergomard sur ce point. l'école de Kergomard a mis en place 2 horaires pour l'accueil des élèves. Les parents qui ont des enfants dans les 2 écoles doivent déposer leur(s) enfant(s) au CDF puis peuvent poser leur(s) enfant(s) à Kergomard jusqu'à 8h40.

M. Cordeiro : rassure les parents sur la qualité de l'enseignement dispensé par les enseignantes de l'école. Il remercie Mme Schoeffer pour son professionnalisme.

La séance est levée à 20H30 après les remerciements de Mme la directrice aux participants.